

Mai 2022

Un Doubs village

BULLETIN MUNICIPAL

*« La vie c'est comme une bicyclette,
il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre »*
Albert Einstein



- 3 Mot du Maire
- 4 Un marché à Doubs
Des nouvelles du Conseil Municipal des jeunes
- 5 La Forêt de Doubs
Expression du groupe minoritaire
Opération vacances tranquilles
- 6 Le budget 2022
- 8 Éclairage public
Objets perdus
Trottinettes électriques
- 9 Civisme et propreté : les bons gestes
- 11 Embellissement du Village
Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat
- 12 Aidants connect : aide à l'accès au numérique
Inscriptions alertes SMS
« Ecolomiser »
Art en chapelles
- 13 La parade des oiseaux
- 14 Nettoyage de printemps
Mise à l'honneur
Allo 119
- 15 Travaux de l'école
État civil
La soirée de Fête des Mères
- 16 Dates à retenir

EDITO DU MAIRE

Chers toutes et tous,

Voici un nouveau rendez-vous qui s'offre à nous à travers l'écriture de ce bulletin municipal. C'est l'occasion pour chacun des membres de l'équipe de mettre à l'honneur ce qui se réalise dans notre village, et de vous le faire partager. L'équipe avance avec enthousiasme dans le souci permanent de rendre notre village plus beau, plus doux, plus animé...

À ce propos, vous n'aurez pas manqué les petits lapins de Pâques, avec leurs joyeux minois, les papillons aux multiples couleurs prêts à s'envoler... Eh ! oui, l'équipe dynamique d'embellissement du village composée de conseillers municipaux et membres bénévoles, a à nouveau su ravir nos regards avec goût et création. Nous attendons avec impatience qu'ils nous surprennent une fois de plus avec l'été qui s'annonce. Les jeunes du CMJ ont eux aussi œuvré pour créer un espace de jardin des sens et on peut se réjouir de ce travail.

Le village s'anime de multiples façons :

- Le lien avec la LPO, Ligue de Protection des Oiseaux en est une. Nous avons organisé des réunions pour nous familiariser avec ce monde si précieux pour notre environnement. Le 7 mai un groupe de personnes a sillonné le communal pour écouter, observer et échanger. Ce fût un temps convivial proche de notre belle nature.
- Autre lieu, le parking de

l'école. Autre temps, le dimanche matin. Autre façon de créer du lien.

J'ai nommé le premier marché que nous avons inauguré le 1er Mai dans notre village. L'accueil des différents commerçants fût un moment de rencontres chaleureuses et de convivialité. Cela sentait bon la joie de vivre et nous avons pu constater que les échanges entre habitants étaient enthousiastes. Peut-être une odeur de printemps retrouvé ?

A la lecture de ce bulletin les mamans de la commune auront participé à un moment très festif pour les honorer.

Beaucoup d'autres animations sont à venir cet été, vous retrouverez les dates dans ce bulletin. Il est de coutume dans le bulletin municipal de printemps de vous présenter le budget. Il sera détaillé en page centrale. Comme chacun d'entre nous la commune subit la forte hausse des coûts de l'énergie. Quant aux investissements, ils se concentrent principalement sur la rénovation de l'école qui comme vous avez pu le constater est bien engagée. Sauf imprévu d'ici la fin de l'été le bâtiment sera hors d'eau. Nous suivons notre programme annoncé dans un souci constant d'équilibre financier.

Afin de réduire ces fortes hausses de fluides nous sommes en cours de travail pour activer les économies d'énergie sur l'éclairage public et les consommations dans les bâtiments communaux.

Dans le souci d'être au plus près de ceux qui en ont besoin, nous



avons ouvert au secrétariat de la mairie un nouveau service : «Aidants connect». Ceci afin de vous aider et vous guider dans vos démarches administratives en ligne sur internet.

Autre sujet qui est toujours d'actualité, la pandémie liée à la Covid, bien que moins préoccupante nécessite encore notre vigilance. En janvier la Préfecture nous a sollicité pour l'ouverture d'un centre de vaccination à Doubs qui a pu provoquer quelques désagréments. Je tiens à remercier les particuliers et associations pour leur compréhension.

Plus préoccupant aujourd'hui, le conflit en Ukraine, aux portes de l'Europe, nous a incité à voter une subvention exceptionnelle de 10 000 € pour venir en aide à différentes associations humanitaires. Restons unis pour promouvoir la paix et la liberté.

Je vous souhaite à tous de profiter pleinement de l'été, avec toutes les personnes que vous croiserez dans vos vies.

Votre maire dévoué,

Georges Cote Colisson

UN MARCHÉ À DOUBS



Le dimanche 1er mai nous avons inauguré, sous le soleil, le premier marché de la Commune.

Une dizaine d'exposants étaient présents et vous avez été nombreux à venir découvrir ce nouveau lieu d'échange et de convivialité situé au centre du village. Ce fut un vif succès et nous en sommes ravis.

Vous retrouverez votre marché un dimanche sur deux, de 9h00

à 13h00 jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Des banderoles installées aux entrées du village en début de semaine vous permettront de savoir que le marché aura lieu le dimanche suivant.

En espérant que cet événement vous plaise et réponde à vos attentes, nous avons hâte de vous y rencontrer !

Karine Bruchon



DES NOUVELLES DU CMJ

Le jardin des sens est planté !

Depuis notre élection, nous avons travaillé à la préparation et à la réalisation de ce projet : un jardin des sens pour regarder, sentir, toucher, goûter, écouter dans un cadre agréable.



Nous avons planté des fleurs, des arbustes, des plantes aromatiques, semé différentes graines, des fleurs et des légumes, construit des nichoirs. Il y a encore du travail, il faudra entretenir cet espace, enlever les herbes indésirables, arroser, piocher... Nous souhaitons installer une « arche » végétale à l'entrée pour accueillir les visiteurs et des bancs pour profiter du jardin.

A notre demande, des miroirs ont été installés dans les toilettes de l'école élémentaire, on a été interrogé sur la restauration scolaire, un élément a été ajouté au repas. Nous participons aux cérémonies du 08 mai et du 11 novembre.

On a encore plein d'idées... entre autres la création d'un *pump track* à Doubs, mais on sait que ça coûte cher et on devra préparer nos arguments pour aller soumettre le projet au conseil municipal des adultes.

Bonne visite dans notre jardin.

Le Conseil Municipal des Jeunes

LA FORET DE DOUBS

Depuis plusieurs années, les forêts du Haut Doubs subissent de plein fouet les conséquences du changement climatique. La Chalosse du frêne, le dépérissement du hêtre et du sapin et le scolyte de l'épicéa provoquent de gros dégâts en forêt avec des conséquences importantes tant sur le plan écologique que financier en particulier pour l'équilibre des budgets bois des communes.

Par chance, notre forêt est préservée pour le moment. Nous n'avons pas récolté de volume de chablis important ces dernières années. La situation géographique de la forêt, exposée Ouest et Nord et le mélange des essences l'a préservée.

Mais bien sûr, nous surveillons son état sanitaire et nous ne sommes pas à l'abri d'une mortalité de nos arbres dans les années qui viennent.

Pour anticiper le changement climatique, il a été planté des Douglas. Cependant, nous avons constaté que certains plants subissaient une attaque parasitaire, vraisemblablement la « rouille suisse ». Il s'agit d'un champignon microscopique qui provoque la mort des jeunes plants. L'introduction de nouvelles espèces dans nos forêts doit se faire avec beaucoup de précautions pour ne pas amener des parasites nouveaux qui n'apporteront pas de solutions pérennes pour conserver nos espaces forestiers.



Il faut absolument prendre conscience des enjeux écologiques et il faut admettre que nous n'avons pas de solutions miracles pour lutter contre l'évolution climatique.

Laurent Petit

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chers concitoyens,

Lors du vote du budget, nous avons fait part de notre inquiétude quant à la hausse des dépenses de fonctionnement (hors énergie), alors que les recettes restent stables. Un autre point nous interpelle : l'absence de projection financière sur les années à venir. Il ne faut pas oublier que les réserves sont dues aux faibles investissements réalisés en 2020-2021 et au versement du solde du budget eau.

Par ailleurs, nous regrettons le non-respect des engagements auprès de la Fédération des Commerces du Grand Pontarlier, soutenir l'activité économique est pour nous essentiel.

Quant au projet d'éclairage du chemin du Train, n'est-ce pas contradictoire dans un contexte où chacun tend à limiter son éclairage public ?

Nous soutenons l'élan de solidarité pour l'Ukraine avec le versement de 10 000 € à diverses associations.

Nous restons à votre disposition et vous souhaitons un bel été.

Le groupe minoritaire :
Florence Rogeboz,
Fabrice Bruillard,
Catherine Leclercq,
Vincent Fleurot,
Audrey Invernizzi.

OPÉRATION VACANCES TRANQUILLES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police de le protéger. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre habitation et vous serez prévenus en cas d'anomalie.

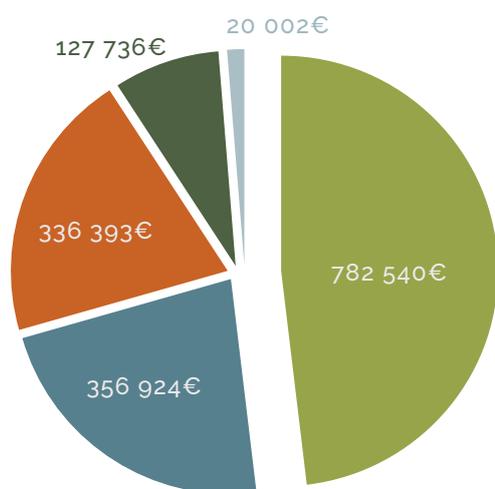
Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ afin d'y remplir un formulaire qui est aussi disponible en ligne.

Bruno Tempesta

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

C'est l'ensemble des dépenses et des recettes courantes liées à l'organisation et au fonctionnement de la Commune

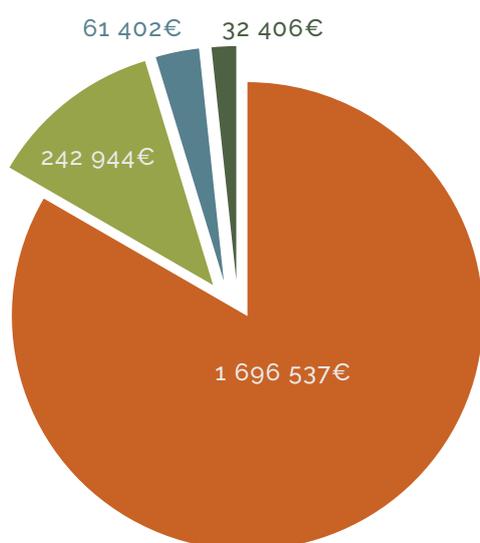
LES DÉPENSES



- Charges à caractère général (énergie, entretien des bâtiments, de la voirie, etc.)
- Reversement aux fonds nationaux (FNGIR, FPIC)
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion (associations, indemnités, etc.)
- Frais financiers (intérêts des emprunts)

La flambée des prix de l'énergie nous oblige à augmenter de manière significative les crédits liés à ces dépenses (+ 68 %)

LES RECETTES



- Impôts et taxes
- Dotations de l'État
- Autres recettes
- Produits d'exploitation (locations, etc.)

Fiscalité locale : *La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives appliquée par l'Etat est de 3,4 %.*
Le Conseil Municipal, lors de la séance du 23/03/2022, a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C'est l'ensemble des dépenses et des recettes à caractère exceptionnel qui ont trait à la gestion du patrimoine de la Commune

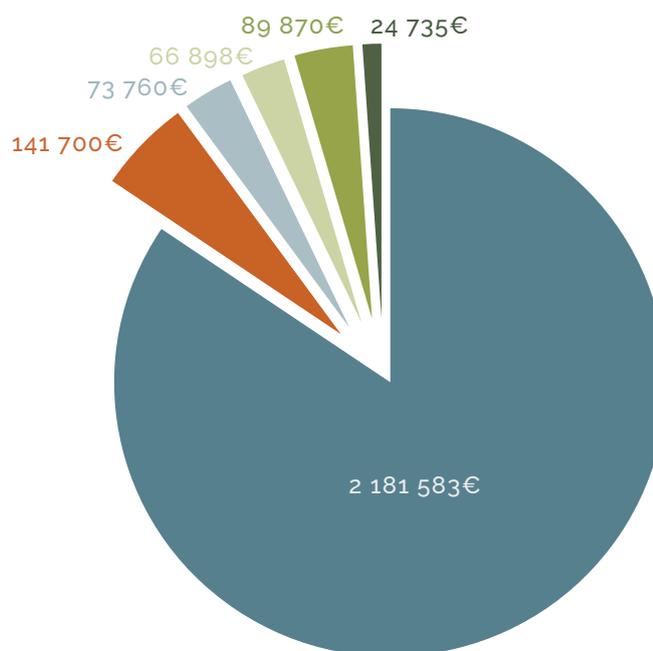
LES DÉPENSES

Les reports de 2021 : opérations engagées en 2021, soldées en 2022	122 112€
Enfouissement des réseaux secs	116 000€
Subvention	5 000€
Matériel de bureau	1112€
Le capital des Emprunts	148 439€

Les opérations nouvelles de 2022	2 243 160€
Immobilisations en cours :	
Restructuration Groupe scolaire + restauration scolaire	2 000 000€
Eclairage chemin du train	92 300€
Autres immobilisations financières :	
Champ photovoltaïque sur l'Espace Rives du Doubs	111 310€
Immobilisations corporelles :	
Bâtiments communaux	13 000€
Matériel informatique	8200€
Mobilier	10 000€
Divers	7000€
Immobilisations incorporelles :	
Solde site internet	1350€

LES RECETTES

- Virement du fonctionnement
- Ressources propres (taxe d'aménagement, remboursement TVA, etc.)
- Excédent antérieur reporté
- Emprunt
- Subventions
- Opérations d'ordre



Par ailleurs, ce budget ne tient pas compte des recettes de subventions qui peuvent nous être accordées au cours de l'année 2022.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Entre 2015 et 2018, la commune a engagé des travaux importants d'un montant de 488 000 euros pour la rénovation de l'éclairage public. Ces travaux ont permis de moderniser notre réseau et de le faire évoluer pour réduire notre consommation électrique en équipant une majorité de mats de lampes à LED et d'abaisseurs de puissance.

Ces équipements avaient pour but de réduire notre consommation électrique, mais nous n'avons pas constaté de baisse significative depuis la fin des travaux.

Après analyse, il apparaît que les abaisseurs ont bien été installés mais non réglés. En conséquence l'éclairage public fonctionne à 100 % de puissance toute la nuit alors qu'il aurait dû être programmé pour un éclairage à 80% en début et fin de nuit et abaissé à 50% entre 23h et 5h du matin.

Nous avons contacté l'entreprise attributive du marché pour qu'elle programme ces abaisseurs et nous souhaitons réduire un peu plus l'intensité de l'éclairage public pour limiter la pollution lumineuse et diminuer la consommation électrique tout en préservant la sécurité des personnes et des biens.

L'éclairage public est assuré pour la totalité des voies ouvertes au public sauf une, en l'occurrence le chemin du train. Cette voie douce est utilisée par un nombre très important de cyclistes et de piétons qui ne profitent pas d'un éclairage continu lors de leurs déplacements en début et fin de nuit. C'est donc pour assurer la sécurité des utilisateurs de ce chemin du train que nous engageons des travaux d'éclairage public, en veillant, bien entendu, à « écolomiser » l'énergie en privilégiant des lampes LED et des abaisseurs de puissance programmés.

Laurent Petit

OBJETS PERDUS



La commune de Doubs met et mettra tout en œuvre pour retrouver les personnes qui « égarent des objets sur l'espace public : sacs poubelles, mobiliers, cartons, déchets divers et... également jacuzzi. »

Concernant ce dernier dépôt en date du 11 avril : grâce à la vigilance d'un riverain, au travail de la police nationale et à la consultation des images de vidéo surveillance l'auteur a été identifié.

Ce dernier a pu bénéficier d'une visite guidée d'une partie du commissariat de police et a ou aura, le privilège de recevoir un courrier dédicacé du procureur de la République.

Nous ne pouvons plus tolérer l'incivisme de certains qui ne veulent pas respecter le bien-être et le bien vivre de tous.

Laurent Petit

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Rappel de quelques règles

- La vitesse maximale ne doit pas dépasser 25 km/h
- L'âge minimum pour utiliser une trottinette électrique est de 12 ans
- Il est strictement interdit de circuler à 2 sur une même trottinette
- Pas de casque audio
- Elles doivent être équipées d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore et d'un système de feux avant et arrière
- La circulation est interdite sur les trottoirs
- Tout conducteur doit posséder une assurance responsabilité civile



COMMUNE DE DOUBS

Civisme et propreté,

Les bons gestes, c'est l'affaire de tous !

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

En avril, l'heure avance ! Une nouvelle saison se profilant, nous devons défier le temps : « offrir à toutes et à tous un tableau pascal à dévorer des yeux. »

Une réalisation possible grâce aux bénévoles qui ont renforcé notre équipe et que nous tenons à remercier.



Cet embellissement de l'espace communal a reçu l'approbation de nombreuses personnes si l'on se réfère aux témoignages reçus en mairie.

Après les brins de douceur du 1er mai qui diffusent une suave odeur dans les jardins, nous allons poursuivre avec le fleurissement et un thème nouveau printemps / été.

Ingrid Sauvageot



Pour :

**Vivre des relations de bon voisinage,
Maintenir un cadre de vie agréable,
Garder un village propre ...**



Rappel des bonnes pratiques, à garder à portée de main.

Les horaires de la déchèterie :

Du 1er avril au 30 septembre
Du lundi au samedi :
de 8h à 11h45 et de 14h à 17h30
Le dimanche : *de 9h à 11h45*
Fermée les jours fériés



Du 1er octobre jusqu'au 31 mars
Du lundi au samedi :
de 8h30 à 11h45 et de 14h à 16h45



Je ne fais pas de feux

J'utilise les points d'apport volontaire mais je ne laisse rien au pied des containers.

Je respecte les horaires de tonte et travaux bruyants :

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30
Le samedi :
de 9h00 à 12h et de 15h00 à 19h30
Le dimanche et jours fériés :
De 10h00 à 12h



Je sors ma poubelle le mardi soir, si elle est remplie, pas de ramassage les jours fériés

Je respecte les limitations des usages de l'eau en période de sécheresse.



Je ne stationne pas sur les trottoirs, ni sur les pistes cyclables

Je tiens mon chien en laisse, je ramasse ses crottes et je ne le laisse pas en liberté au milieu des troupeaux.



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est envisagée à partir de 2023 sur l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier. Ce type d'opération permet, sous certaines conditions, d'attribuer des aides financières incitatives pour améliorer une résidence principale ou restaurer un logement destiné à la location.

L'étude d'OPAH, actuellement en cours sur la CCGP, est confiée à l'équipe de SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort.

L'enjeu essentiel de cette étude pré-opérationnelle est de vérifier la pertinence d'un dispositif opérationnel, de définir le cadre et de préparer la mise en oeuvre d'un programme d'aide à l'amélioration de l'habitat. Dans le but

de déterminer les besoins, la nature et le montant des aides qui pourraient être proposés dans ce cadre, un questionnaire est adressé en phase études à la population afin de recenser l'ensemble des projets. L'enveloppe de crédits affectés au territoire de la CCGP dépendra des besoins exprimés.

Vous trouverez cette enquête :

- sur le site internet de SOLIHA www.soliha-25-21-90.fr
- sur le site de la CCGP www.grandpontarlier.fr
- sur le site de chacune des 10 communes de la CCGP
- gratuitement mise à disposition dans toutes les mairies de la CCGP.
- En scannant ce QR Code.

Les réponses pourront se faire jusqu'au 31 mai 2022



Quels avantages avec une OPAH ? Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif mis en place par une collectivité à l'attention de ses habitants, propriétaires occupants, bailleurs privés ou locataires du parc privé, projetant la réalisation de travaux dans leur(s) logement(s).

La mise en place d'une OPAH sur un territoire permet, par la mise à disposition gratuite d'une équipe d'animation opérationnelle, que chaque porteur de projet éligible bénéficie d'un accompagnement global facilitant la réalisation de son projet : conseils techniques, estimation des aides et plans de

financement, montage administratif des dossiers de subvention.

Les projets subventionnables

Il est d'ores et déjà possible, sans attendre la phase opérationnelle de l'OPAH, de mobiliser des subventions pour certains types de rénovation :

- Propriétaire occupant : travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile/handicap, travaux de résorption de l'habitat indigne et dégradé,
- Propriétaire bailleur : travaux d'économies d'énergies, réhabilitations lourdes, travaux de résorption de l'habitat indigne et dégradé, développer une offre loca-

tive de qualité en adéquation avec les demandes spécifiques des populations et des niveaux de revenus, lutter contre la vacance des logements

- Locataire : travaux de maintien à domicile/handicap.

Si la Communauté de communes concrétise une OPAH, les dossiers de sa population deviendront prioritaires, et cela peut, si cela est justifié, permettre la mise en place d'aides complémentaires. C'est à ce titre que cette enquête, avec les informations que vous nous aurez transmises, a une valeur essentielle dans l'étude.

Coordonnées SOLIHA

SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort.

30 rue du Caporal Peugeot – 25000 BESANCON – Tél : 03 81 81 23 33

Contact.252190@soliha.fr www.soliha-25-21-90.fr

AIDANTS CONNECT

Afin de répondre à un réel besoin d'accompagnement au numérique, la commune de Doubs a sollicité l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) afin de recevoir une habilitation «Aidants Connect ».

Ce dispositif a pour but de réduire la fracture numérique en offrant aux particuliers un accompagnement personnalisé pour les démarches administratives sur Internet, dans un cadre confidentiel, légal et sécurisé.

Il s'adresse à tous les habitants de Doubs ayant des difficultés à accomplir des démarches en ligne. N'hésitez pas à prendre rendez-vous à la mairie !

ALERTE SMS

Depuis la fin d'année 2020, le Conseil Municipal a mis en place un service d'alertes SMS - exceptionnelles et immédiates - afin de vous informer rapidement en cas d'alertes météo (inondations, tempêtes, canicules...), d'alertes sanitaires (qualité de l'eau...), ou autres alertes importantes.

Ce service s'est avéré fort utile même si nous aurions préféré ne pas être obligés d'y avoir recours.

Si vous souhaitez vous inscrire au service d'alertes par SMS, merci de le faire sur la page dédiée du site : www.commune-de-doubs.fr

Yannick Blondeau

«ECOLOMISONS »

La conférence « ECOLOMISONS du 10 mai 2022, témoignage de Laurent NOURDIN a rassemblé quarante personnes.

Nous le savons, l'énergie qui pollue le moins est celle que nous ne consommons pas.

L'eau est limitée sur terre et deviendra plus rare : économisons-la

Gardons un esprit critique sur notre consommation

« Tout ce que tu feras sera dérisoire mais il est essentiel que tu le fasses » - Gandhi

Guy Reynard

ART EN CHAPELLE : QUAND L'ART CONTEMPORAIN DIALOGUE AVEC LES SITES RELIGIEUX DU HAUT-DOUBS

Cette 4ème biennale invite 16 artistes contemporains dans 14 sites religieux remarquables du Haut-Doubs : 2 circuits de découverte sont proposés de Doubs à Chauv-Neuve, l'un de 36,5 km l'autre de 36,4 km.

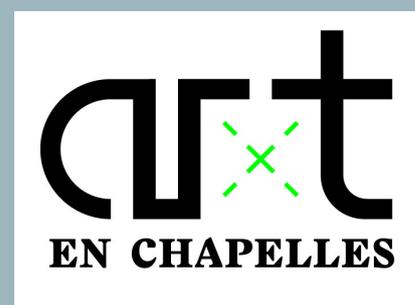
Du 25 juin au 21 août 2022, l'église de Doubs accueillera une œuvre de Marion Lemaitre, jeune artiste-sculptrice, originaire de Beaune, dans le cadre de l'exposition d'art contemporain proposée par l'association Art en Chapelles. Art en chapelles présente tous les deux ans, des œuvres d'artistes contemporains sur des sites présentant la diversité du patrimoine

religieux du territoire du Haut-Doubs forestier.

Pendant toute la durée de la manifestation, nous vous invitons à découvrir ces sites patrimoniaux, ouverts gratuitement au public.

La présence des médiateurs (guides) sur chaque site pour faciliter la compréhension des œuvres est grandement appréciée des visiteurs.

Fin juin, Céleste et Florentin Klingenschmitt donneront un concert violon et marimba 5 octaves (instrument très contemporain), en l'église de Doubs. Tous les deux viennent du conservatoire natio-



nal supérieur de musique de Paris. D'autres animations musicales seront programmées au cours de l'été.

artenchapelles.com

Françoise Henriet
Sébastien Billot

LA PARADE DES OISEAUX

Une belle sortie Nature autour du communal du crêt de la Rappe.

Pour faire suite au programme d'initiation à l'environnement que nous avons mis en place en 2021 et en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, nous avons proposé une sortie Nature « La PARADE des OISEAUX » qui a rassemblé 35 participants de 7 à 77 ans peut être un peu plus ...

Ce projet participatif s'est déroulé sous forme d'une balade sur un parcours de 4 km autour de nos communaux du Crêt de la Rappe. Elle était guidée par Quentin Le Tallec, ornithologue de la LPO. Ses grandes capacités pédagogiques et ses excel-



Le crêt de la rappe sous la Vierge 07/05/2022

lentes connaissances ont permis de repérer, d'observer et d'écouter les espèces typiques de notre village.

Ainsi le bruant jaune, la fauvette à tête noire, le pouillot véloce, le troglodyte mignon ou le cincle plongeur n'ont plus de mystères pour nos apprentis ornithologues... Sur ce simple parcours plus d'une vingtaine d'oiseaux

différents a été identifiée et a permis à l'ensemble des participants de révéler l'importance de ce patrimoine vivant.

Même notre clocher est habité depuis de nombreuses années par un couple de faucons crécerelles, sentinelle locale des rapaces prédatrice de campagnols terrestres.



Pouillot véloce

Ce communal est un milieu qui a été protégé par les éleveurs au cours des siècles et ses pelouses sèches en particulier sont un réservoir de biodiversité important mais encore mal connu. Différents intérêts se côtoient selon que nous sommes agriculteurs ou promeneurs. Aussi nous devons respecter les

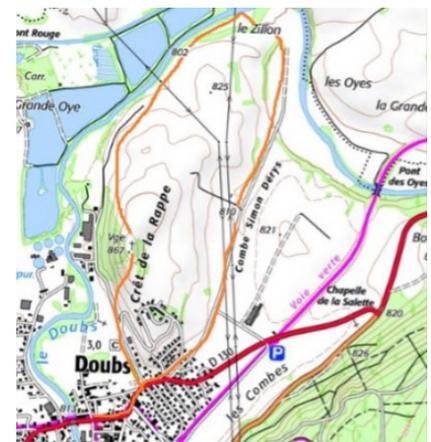


Bruant Jaune

clôtures et utiliser les passages aménagés, suivre les sentiers et ne pas traverser les prairies de fauche, respecter le bétail, garder son chien en laisse et rapporter tous ses déchets



Faucon crécerelle en vol stationnaire



Guy Reynard
reynard17@wanadoo.fr

40KILOS PAR PERSONNES



C'est le poids ramassé par des membres de l'équipe municipale, les quelques associations de Doubs et les habitants lors de l'action nettoyage des déchets du 23 avril dernier. La pertinence de cette opération communale est avérée car les déchets de toutes « nature » sont toujours présents sur l'espace public. Nous souhaiterions ne plus avoir besoin d'organiser ce type d'opération, mais malheureusement le civisme ne fait pas partie du vocabulaire de certains !

Des associations communales étaient présentes ou excusées mais d'autres auraient peut-être pu participer à cette action en faveur du bien vivre à Doubs. Un grand merci à tous les volontaires présents lors de ce nettoyage de printemps.

Laurent Petit

MISE À L'HONNEUR

Alexandre Michelin,
notre boulanger.

Installé au village depuis bientôt 2 ans, notre boulanger Alexandre Michelin a participé, avec son employé et ami Nicolas Philippe, à l'émission la Meilleure boulangerie de France.

Lors de ce concours ils ont d'abord remporté le titre de Meilleure boulangerie de Bourgogne Franche-Comté le 4 février dernier.

Ils ont ensuite défendu les couleurs de la région lors de finale nationale à Paris au mois d'avril où l'aventure s'est arrêtée en ½ finale.

Un grand bravo à Alexandre, Nicolas et toute l'équipe pour leur talent et leur sympathie !

Karine Bruchon



Corinne Griffon a édité son
premier recueil de poésie.

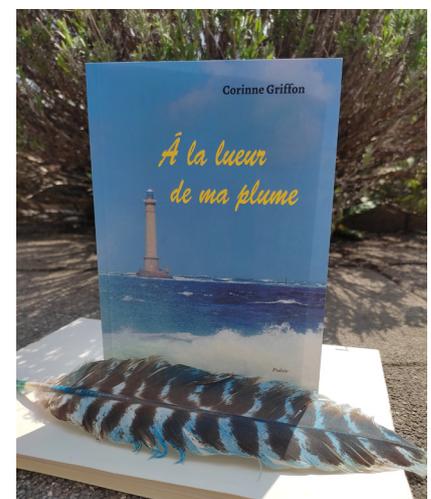
Laissez-vous emporter par la musicalité de ses vers, au gré de ses rimes riches, embrassées ou croisées.

Vous vous baladerez entre terre et mer, entre obscur et lumière, entre joie et tristesse.

Un véritable bouquet d'émotions qui vous charmera ou vous bousculera.

Ce livre est disponible dans les trois librairies de Pontarlier ou chez elle, à Doubs

Françoise Henriët



ENFANCE EN DANGER : APPELER LE 119

Vous êtes victime ou vous avez connaissance d'une situation de maltraitance d'un enfant.

Tout le monde peut appeler le 119 : les enfants et adolescents confrontés eux-mêmes au danger, ou appelant pour un autre enfant qu'ils connaissent, et les adultes confrontés ou préoccu-

pés par une situation d'enfant en danger (dans leur famille, voisinage, communauté éducative...). Les appels des mineurs sont traités en priorité.

Le 119 est joignable 24h/24, 7j/7, gratuit depuis tous les téléphones (fixes, mobiles,...), confidentiel, invisible sur les factures

détaillées, il n'apparaît sur aucun relevé de téléphone.



TRAVAUX DE L'ÉCOLE : C'EST PARTI

Les travaux de création des locaux de réfectoire et de restauration scolaire ont bien démarré. L'ancien bâtiment a été dévêtu de sa toiture pour être entièrement transformé en lieu réservé et adapté à la restauration scolaire.

Les travaux de démolition ont été effectués. La charpente et le toit ont été démontés, un étage va être ajouté pour accueillir quatre classes et un logement spacieux. Les deux bâtiments du groupe scolaire seront reliés par une coursive.

Un mois de travaux a suffi à laisser ce bâtiment sans couvercle.



Ce beau projet prend forme, Après 21 jours de séchage de la nouvelle dalle, mi-juin, seront installées l'ossature bois et la nouvelle charpente en fermettes, le tout en bois local. La mise hors d'eau et hors d'air de l'ensemble du bâtiment sera faite début septembre, après la pose de la centrale de traitement de l'air.

Sébastien Billot



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 31 janvier : Manelle de Enzo PEZZOLI et de Mathilde COSTE
 Le 22 mars : Gabriel de Pierre CERESA et de Elise MAIRE
 Le 23 mars : Juliette de Aurélien JOUBERT et de Angélique SEEL
 Le 11 avril : Mia de Sébastien BIEDERMANN et de Alexandra JENNI
 Le 29 avril : Gaspard de Félix COSTANTINO et de Nora CHABOD

Mariages :

Le 19 mars : Hüseyin KELES et Bahar KILIC

Décès :

Le 26 décembre 2021 : Suzanne PETIT veuve JEANNIER, 97 ans
 Le 30 janvier : Rolande GOMEZ veuve CAMBONIE, 82 ans
 Le 10 février : Jean-Philippe KLEIN, 61 ans
 Le 11 mars : Camille TOURNIER, 86 ans
 Le 1er avril : Léonce HOFFMANN épouse HABLIZIG, 92 ans
 Le 21 avril : Jeanne MORAND veuve VERNEREY, 90 ans
 Le 2 mai : Armandine BENETRUY veuve LAMBERT, 94 ans

LA SOIRÉE DE FÊTE DES MÈRES



Les mamans de Doubs ont partagé la magie de la convivialité retrouvée le vendredi 20 mai. C'est à l'occasion de cet apéritif dînatoire intergénérationnel, que Majerik, magicien jurassien, a enchanté la soirée.

Françoise Henriët



Mairie de Doubs
6 Grande Rue – 25300 DOUBS
Tel : 03.81.46.51.40
www.commune-de-doubs.fr

Ouverture :
Lundi – Vendredi :
9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : de 10h à 12h

À RETENIR

Le samedi 04 juin à 20h30 Zikadoo fait son cinéma !

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin

Le vendredi 24 juin, l'APE organise à partir de 18h00 les feux de la St Jean

Le samedi 25 juin, la pastorale et l'école de musique s'installeront dans 3 endroits différents de notre village pour des petits concerts

Fin juin, dans le cadre d'Art en chapelles : concert de violon et de marimba à l'église.

Le samedi 2 juillet, le comité des fêtes organisera son 2ème tournoi de Molky, ouvert à tous.